

CHARTRE D'UTILISATION DU ROBOT LYCEEN

Les trois lois du robot au lycée

➤ **Veiller au respect de l'intégrité du robot**

Le robot lycéen fait l'objet d'une expérimentation, c'est un objet rare, il convient alors de le respecter au même titre que les autres outils utilisés dans l'établissement.

Seuls les élèves référents peuvent aider le robot à se déplacer dans sa zone d'activité.

➤ **Agir avec bienveillance envers l'élève utilisant le robot**

Pendant la classe, n'hésitez pas à faire participer l'élève comme s'il/elle était présent(e) ainsi qu'à faciliter son accès aux supports de cours fournis aux élèves présents.

Soyez indulgent, en fonction des raisons de son absence, l'élève peut ne pas être en mesure de réussir à suivre la totalité du cours. La manipulation du robot peut aussi être fatigante pour l'élève.

➤ **Bienveillance et respect des personnes**

Les utilisations du robot sont aussi encadrées par le règlement intérieur de l'établissement: il est donc interdit de diffuser de quelque manière que ce soit des photos ou des vidéos du robot, qui ne respecteraient pas l'élève absent ou toutes les personnes qui participent à la vie de l'établissement.

Les trois lois du robot à l'attention de l'élève référent

➤ **Respecter l'intégrité et l'utilisation du robot**

Le robot lycéen fait l'objet d'une expérimentation, c'est un objet rare, respectez-le. Seuls les élèves référents peuvent aider le robot à se déplacer dans sa zone d'activité. L'élève référent est invité à signaler tout dysfonctionnement à une personne de l'équipe de l'établissement.

➤ **Accompagner l'élève utilisant le robot**

N'hésitez pas à aider l'élève absent, à faciliter sa participation et sa compréhension du cours. Soyez indulgent, la manipulation du robot peut-être fatigante pour votre camarade.

N'hésitez pas à aider votre camarade lors des déplacements du robot ainsi que pour son utilisation en classe.

➤ **Bienveillance et respect des personnes**

De l'autre côté il y a un ou une camarade absent(e), comportez-vous avec lui ou avec elle (via le robot) comme s'il ou elle était présent(e). Veillez à ce que tous en fassent autant.

Afin de respecter l'élève absent ainsi que toutes les personnes qui participent à la vie de l'établissement, il est interdit de diffuser de quelque manière que ce soit des photos ou des vidéos du robot, dans la classe ou en dehors de la classe sans leur autorisation préalable.

Règles à respecter en cas de problème

- le robot a perdu son signal ?

Ramenez-le dans sa zone d'activité

- le robot semble éteint ?

Placez-le sur sa borne de chargement

- Pour tout autre problème ?

Contactez le référent robot du lycée

